ÉCOLE SECONDAIRE LAURIER MACDONALD

Politique sur l'éducation inclusive du PEI

Contexte d'élaboration de la politique :

La politique sur l'éducation inclusive de l'école secondaire Laurier Macdonald a été élaborée en collaboration avec le ministère de l'Éducation, en conformité avec la *Loi sur l'instruction publique* et les documents officiels de la Commission scolaire English-Montréal (CSEM), dans le respect des exigences de l'IB et :

Loi sur l'instruction publique : Le ministère de l'Éducation stipule que chaque élève a droit à des services d'éducation spécialisée, qu'il souffre de handicaps, qu'il soit en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Politique du gouvernement du Québec sur l'éducation spécialisée : La politique met l'accent sur l'importance de la prévention et de l'intervention précoce en conjonction avec l'idée que le soutien à l'apprentissage des élèves doit être fondé sur une évaluation individualisée des besoins et des capacités de l'élève. La politique favorise l'intégration dans les classes régulières lorsque cela est possible. Le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) souligne que les élèves apprennent mieux lorsque le programme d'études est différencié pour permettre l'application des connaissances antérieures, des styles d'apprentissage individuels et des intérêts personnels.

Les écoles doivent respecter les principes suivants, tels qu'ils sont énoncés dans la politique de la Commission scolaire English-Montréal en matière d'organisation des services éducatifs pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. La commission scolaire souscrit au droit fondamental de chaque enfant de recevoir des services éducatifs de qualité qui favorisent son développement global et la réalisation de son plein potentiel.

Ce document fournit des lignes directrices sur ce qui est mis en place par l'école pour les aider à réussir. Les enseignants de l'école offrent une flexibilité pédagogique pour favoriser la réussite des élèves. Une équipe prévoit des mesures spéciales pour les élèves qui ont besoin de plus d'encadrement ou qui ont des besoins particuliers. L'école secondaire Laurier Macdonald n'est pas autorisée à modifier le programme d'études provincial, mais certaines adaptations sont permises si nécessaire.

Contexte scolaire :

L'école secondaire Laurier Macdonald est une école publique qui accueille des élèves de la 1re à la 5e secondaire. Il existe un processus de sélection uniquement pour les élèves du PEI. Les élèves sont admis à la suite d'un test de classement et d'un examen de leurs bulletins scolaires. Aucun examen de classement n'est requis pour les élèves qui choisissent le programme régulier offert par l'école.

Les élèves ayant un PIP (plan d'intervention personnalisé) sont les bienvenus dans le processus de sélection car ils bénéficient de mesures adaptées, telles que plus de temps pour les examens, l'utilisation de programmes informatiques spéciaux, etc. Cela va de pair avec la philosophie de l'IB selon laquelle les termes « inclusion » et « éducation inclusive » renvoient à une compréhension large qui englobe la diversité des apprenants et de tous les groupes minoritaires » [1]. L'école secondaire Laurier Macdonald adhère à cette vision et apporte son soutien aux élèves de l'établissement et du PEI en mettant de l'avant les principes de bonne pratique pour promouvoir l'égalité d'accès : affirmation de l'identité et renforcement de l'estime de soi, valorisation des acquis, étayage (pour favoriser l'autonomie des élèves) et extension de l'apprentissage.

[1] Le Guide de l'IB pour une éducation inclusive : ressource pour un développement à l'échelle de l'établissement (2015), publié en 2015, mis à jour en novembre 2019, p. 1

La première responsabilité de Laurier Macdonald est envers nos élèves, leurs parents et leurs familles, et envers tous les membres de notre communauté. Notre mission est d'aider les élèves à atteindre des niveaux élevés de réussite scolaire et de les préparer à devenir des membres actifs qui contribuent à la société. L'école secondaire Laurier Macdonald s'engage à fournir une éducation de qualité, à favoriser un fort sentiment d'appartenance à la communauté et à développer un engagement envers l'apprentissage toute la vie durant. Cette politique tient compte de la réalité de l'école et démontre ce que l'école secondaire Laurier Macdonald met en place pour contribuer à en faire une école inclusive.

Comment établissons-nous le profil de l'élève?

Le profil des élèves est établi à l'aide des bulletins scolaires/du dossier de l'école primaire, du dossier médical et d'autres informations fournies par les parents. De plus, à la fin de l'année scolaire, le conseiller d'orientation de notre école rencontre les psychologues des écoles primaires pour examiner les dossiers des élèves.

Au début de l'année scolaire, les nouveaux élèves participent à une journée d'orientation. Ce jour-là, ils sont accueillis par les différents professionnels, ils font la tournée de l'école, ils voient où se trouve leur casier et ils rencontrent leurs enseignants. Ils reçoivent également leur agenda et les différents éléments de l'IB, tels que le Profil de l'apprenant de l'IB. Cela facilite le processus de transition entre l'école primaire et l'école secondaire.

Troubles les plus communs à l'école secondaire Laurier Macdonald :

Dyslexie
Autisme
TDAH et TDA
Troubles légers de l'apprentissage
Troubles de santé mentale tels que l'anxiété, la dépression

Plan d'intervention personnalisé (PIP)

La philosophie de l'école secondaire Laurier Macdonald est en adéquation avec les lignes directrices fournies par le ministère de l'Éducation du Québec, la Commission scolaire English-Montréal et le Baccalauréat international.

Le ministère de l'Éducation alloue des fonds à la CSEM pour les ressources aux élèves. La direction de l'école supervise la répartition des ressources au sein de l'école. Elle est également responsable de l'approbation des plans d'intervention personnalisés. Les élèves non identifiés à leur entrée à l'école secondaire Laurier Macdonald peuvent être orientés vers un processus d'évaluation. Les cas sont examinés par le conseiller d'orientation et le comité ad hoc, avec la participation des parents. Un plan d'intervention personnalisé est établi en fonction des besoins de l'élève. Ce plan est élaboré en collaboration avec l'élève, les parents et les membres du personnel concernés : enseignants, préposé aux élèves, conseiller d'orientation, orthophoniste. Tout comme l'énoncé de mission de l'IB qui place l'élève au cœur du programme, il en va de même pour l'élaboration du PIP.

Dans tous les cas, les parents de l'enfant sont consultés sur toutes les recommandations, et le personnel professionnel est disponible lors des échanges entre la direction et les parents, si nécessaire.

Une fois que le PIP est créé, il doit être revu périodiquement pour voir si des modifications/ajustements s'imposent. Ce document légal est partagé avec les parents et est accessible à l'ensemble du personnel scolaire. Le document peut être consulté au bureau des enseignants ressources.

Voici un aperçu des services de soutien aux élèves et aux enseignants qui pourraient être disponibles :

- Classes ressources
- Technologie d'assistance et de soutien
- Milieu calme à la disposition des élèves
- Programme d'aide aux devoirs après l'école
- CSC - conférenciers invités, organisation de groupes et autres services de soutien disponibles
- Services d'un enseignant ressource sur une base individuelle ou collective, à l'intérieur ou à l'extérieur de la classe
- Évaluation adaptée, telle que l'utilisation de la technologie d'assistance et de soutien
- Services d'un préposé aux élèves - soit un technicien en éducation spécialisée, soit un préposé
- Services directs et indirects d'un professionnel (p. ex., conseiller d'orientation, conseiller en éducation spécialisée, orthophoniste, psychologue, travailleur social, etc.)
- Services d'un interprète oral et/ou de l'American Sign Language (ASL)
- Formation et perfectionnement professionnel des enseignants
- Aide à l'élaboration du PIP d'un élève
- Fourniture de matériel pédagogique adapté et de stratégies adaptées
- Enseignement en équipe
- Temps libéré pour les réunions
- Assistance technique et matérielle
- Utilisation d'équipements spécialisés
- Programmes spéciaux tels que le tutorat par les pairs
- Aide aux devoirs
- Services fournis par des conseillers pédagogiques
- Aide à l'intégration des élèves

L'établissement fournit aux élèves les ressources appropriées pour qu'ils réussissent et atteignent leur plein potentiel. L'école secondaire Laurier Macdonald fait la promotion de la philosophie de l'IB en recourant à des pratiques pédagogiques différenciées en fonction des besoins des élèves.

L'école secondaire Laurier Macdonald regroupe des préposés aux élèves, des enseignants ressources, des conseillers d'orientation, des travailleurs sociaux, un orthophoniste, une infirmière, un conseiller en toxicomanie et autres membres du personnel de soutien afin de s'assurer que les élèves reçoivent les ressources appropriées. La collaboration entre les membres du corps enseignant est un élément clé pour assurer la réussite de tous.

Références :

Le Guide de l'IB pour une éducation inclusive : ressource pour un développement à l'échelle de l'établissement (2015), publié en 2015, mis à jour en novembre 2019, p. 1

http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/I-13.3

https://az184419.vo.msecnd.net/emsb/emsb-website/fr/docs/gouvernance/politiques/svs-ele/ss-07-serv-edu-handicapes-difficulte-2016-09.pdf

www.ibo.com